Les écoles enfantines de nos bas quartiers

Autor(en): **Bongard, Séraphine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 10

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039224

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qui, grâce à ces idées profondément religieuses et profondément patriotiques — idées qui furent, jadis, celles de nos ancêtres de Morat qui se mettaient à genoux avant le combat —, compte cinquante ans bientôt, maintenant, de travail continu et profitable. »

Un jeune.

Les écoles enfantines de nos bas quartiers

Voici la dernière « collaboration » que nous aurons à publier de cette admirable institutrice que fut Séraphine Bongard. On y trouvera la grâce coutumière de sa plume et la non moins coutumière délicatesse de sa pensée. Ce n'est point pour le *Bulletin* que Mlle Bongard avait rédigé ces quelques pages, mais pour M. Louis Delaspre, membre de la Commission des écoles de Fribourg, chargé de la visite des classes des quartiers de la Basse-Ville. Nous sommes heureux de les pouvoir publier, après avoir remercié M. Delaspre de nous les avoir obligeamment communiquées. E. D.

L'école enfantine ne m'a jamais été sympathique. Ce n'est pas à « l'école » que devraient s'écouler les années roses de la prime enfance, mais au foyer familial, dans la douce intimité du « chez-nous ». D'ailleurs, — et là, les opinions des pédagogues justifient mes impressions personnelles — si toutes les mères étaient intelligentes et à la hauteur de leur tâche, *si toutes, surtout, avaient le temps et les moyens de faire la première éducation de leurs enfants*, les écoles enfantines seraient superflues.

Malheureusement, dans certains milieux, la situation sociale est telle, que l'école enfantine s'impose nécessairement. C'est le cas dans notre ville basse, dont les quartiers pauvres et populeux fourmillent, aux jours de vacances, d'enfants malpropres et sans façon, abandonnés au hasard de la rue. L'impérieux et cruel besoin du pain quotidien oblige la plupart des mamans a éloigner au plus vite l'enfant du foyer. Tout petit, l'enfant est confié à la crèche; vers quatre ou cinq ans, l'école enfantine le reçoit. Les parents, en général, sont ravis de savoir où mener leurs enfants; les sentir en sûreté et à l'abri tranquillise leurs soucis pendant les longues heures de travail. Aussi, les écoles enfantines de l'Auge et de la Neuveville sont très fréquentées. Les religieuses d'Ingenbohl et de la Providence qui les dirigent sont, du reste, d'un dévouement au-dessus de tout éloge, et c'est à se demander parfois comment elles arrivent à ranger tout ce petit monde pétulant, gazouilleur et avide...

Que faire de tous ces bambins? L'idéal serait de leur rendre un peu de la famille. On conçoit que la chose ne soit pas réalisable, absolument, du moins. Et le défaut de nos écoles frœbeliennes c'est d'être trop *école*. Frœbel ne veut pas entendre parler d'école pour la tendre enfance, car ce mot ne répond pas à l'idée qu'il se fait du lieu où les enfants doivent vivre et grandir. Il veut des *jardins d'enfants*.

Les locaux de nos écoles enfantines de la Neuveville et de l'Auge n'ont rien qui évoque l'atmosphère douce et sereine, les fleurs et les parfums du jardin de Frœbel; et j'ai eu pitié souvent de ces bambins aux minois chiffonnés qui s'empilaient par rangées dans les salles ternes et sombres au rez-de-chausée de l'Ecole primaire des garçons de l'Auge. Mieux cela que la rue cependant! mieux cela que le froid et l'abandon du logement vide!...

Dans ce modeste aperçu, je passe sous silence les premières années de l'école enfantine. Je sais que nos maîtresses frœbeliennes se font mamans le plus possible, et c'est très bien.

De six à sept ans, l'enfant se prépare à entrer à l'école primaire; c'est la période dont je voudrais dire un mot. Qu'a fait l'enfant jusqu'ici? La Sœur lui a appris des prières, des chants, des poésies qu'il débite d'un ton chanteur, franchement détestable, dur à combattre à l'école primaire et qu'il faudrait ne pas tolérer dès le début. Il a fait de la gymnastique, et il a joué beaucoup; son corps s'est développé. Il a travaillé aussi, manuellement, en se servant de menus objets : planchettes, bâtonnets, bandelettes de papiers, jouets divers. Il a dessiné, crayonné. Ses sens se sont éveillés, de même son esprit d'observation. Il a entendu de belles histoires, vu de ravissantes images, empruntées à la Bible ou ailleurs. Il porte donc en lui déjà bien des idées et bien des désirs. Mais son plus grand besoin, c'est de travailler, de se démener d'une manière ou d'une autre. Il pose déjà la question si souvent entendue : « On peut faire quelque chose?... »

C'est dépasser le but de l'école enfantine, croit-on généralement, que d'apprendre à lire et à écrire aux enfants de moins de sept ans. Or, il est des enfants, formés dans la famille, qni arrivent à l'école primaire en possédant fort bien les premiers éléments de la lecture et de l'écriture. Pourquoi ne pas satisfaire ce besoin d'activité qui tourmente l'enfant en l'initiant quelque peu à la lecture et à l'écriture? La révérende Sœur Abra, en l'Auge, fait de louables efforts dans ce sens et arrive à d'heureux résultats, qui facilitent sensiblement le début à l'école primaire. Le malheur est que tous les enfants ne fréquentent pas l'école frœbelienne, d'autres la fréquentent irrégulièrement, et la première classe primaire s'ouvre avec des élèves dont la moitié a déjà eu quelque formation, tandis que l'autre est encore en pleine friche, ce qui retarde l'avancement des uns et décourage les efforts des autres. Dans nos bas quartiers, peuplés d'ouvriers et de petits artisans, ce serait une bonne initiative de rendre l'école enfantine obligatoire. Les parents n'en seraient, certes, pas mécontents, et l'école primaire y gagnerait. Alors, un petit programme de lecture et d'écriture, bien adapté à l'âge et à l'esprit de l'enfant, aurait une application heureuse et facile. Ce programme — point n'est besoin qu'il soit tiré du syllabaire actuel — comporterait des éléments très intuitifs, empruntés à la vie même de l'enfant.

Il serait utile à la maîtresse frœbelienne pour la guider dans ses applications pratiques, et utile surtout à l'enfant dont il faciliterait les débuts à l'école primaire.

Là encore, il ne faut pas exagérer. L'école enfantine n'est pas l'école, ne l'oublions jamais. Mais, à côté des jeux et des exercices courants, *un peu* de lecture et d'écriture n'empêcherait certes pas l'école enfantine d'être cette idylle de travail dont rêve Frœbel.

Séraphine BONGARD.

Le Cercle d'études des instituteurs du Vme arrondissement

C'est en mai 1917 que notre petit groupe d'études vit le jour. Mon initiative toute spontanée avait été prise à la suite du premier séjour que je fis à l'Institut Rousseau, à Genève, pendant l'été 1916. Cet Institut pédagogique avait provoqué la formation de groupements d'études parmi les instituteurs genevois pour leur confier des expériences ou enquêtes spéciales. J'eus le plaisir et l'honneur d'assister à une séance d'études d'un de ces groupements. C'est alors que je conçus l'idée d'essayer, une fois rentré en Gruyère, de former un groupe d'études avec mes jeunes collègues des environs de Broc. Avant de ne rien tenter, je fis part de mon projet à mon inspecteur, M. Currat, qui accueillit ma proposition avec beaucoup de bienveillance et m'encouragea très vivement à réaliser cette initiative.

Fort de l'encouragement de mon inspecteur, j'adressai immédiatement un appel à mes collègues des environs. Ceux-ci répondirent — je puis le dire — avec empressement et une première séance constitutive eut lieu le jeudi 24 mai 1917. Je m'expliquai alors plus longuement devant mes collègues accourus. Je leur dis le but que je me proposais : celui d'étudier en commun des questions d'enseignement, de pédagogie ou de psychologie, sans toutefois délaisser les autres branches de la culture générale. J'insistai sur l'idée qu'il ne s'agissait pas de former une académie et que nous voulions laisser la grande science aux grands savants, afin de les rassurer et de leur faire comprendre que nous ne voulions pas rêver, mais bien rester en contact avec la réalité. Car la science, si parfaite qu'elle soit, n'est pour nous un accroissement que si elle peut être mise en œuvre et servir à notre profession.

Je leur fis comprendre, en outre, que je faisais appel à leur bonne volonté et que notre Cercle d'études ne serait pas une œuvre resserrée dans la cotte de mailles d'un règlement précis, mais qu'il serait, avant tout, une œuvre reposant *entièrement* sur le « socle de l'amitié » et dans laquelle nous n'accepterions que le règlement du temps et du lieu. J'en expliquai l'organisation, d'ailleurs très simple, et je soulignai l'importance d'une telle œuvre pour les jeunes instituteurs qui ont tout à gagner à employer les moments perdus.

Un bureau fut immédiatement constitué : le soussigné fut le premier président et aussi le premier secrétaire. Ce cumul était nécessaire afin de mettre l'œuvre en train.

Donc, le désir de s'instruire, uni au désir de faire progresser l'enseignement porta quelques instituteurs du Vme arrondissement scolaire à se réunir de temps en temps. Quelques maîtres, ayant déjà un nombre respectable d'années de pratique, se joignirent aux jeunes. L'Evangile blâme ceux qui mettent le vin nouveau dans les vieilles outres ; il ne défend pas de mettre le vin vieux dans